

## LE CONQUET

### Patrimoine. L'association Aspect dénonce la perte d'identité

L'association Aspect, présidée par Philippe Gay, œuvre depuis plusieurs années à la protection du patrimoine bâti et naturel du Conquet. Elle déplore dans une lettre ouverte « la disparition de l'identité conquetoise ».

« L'association Aspect (...) constate qu'en matière d'urbanisme, les décisions concrètes sont en désaccord avec les déclarations affichées. Par exemple, à Milin-Avel où un site remarquable a été livré aux lotisseurs avec un cahier des charges minimal et un impact sur le paysage. La corniche du Drellac'h et la rue Dom-Michel, où de l'argent public a été massivement dépensé pour la restauration de la chapelle, se construisent des édifices sans rapport avec leur environnement. C'est, avec les murs de pierre qui tombent, la disparition de l'identité conquetoise. Que dire de Beauséjour où un

appel à candidatures a déjà été lancé pour la construction d'un bâtiment dans le reste du parc ou des terrains de la pointe des Renards, qui excitent tous les appétits. Tout ceci sous couvert d'un Plu dont chacun s'accorde à relever les incohérences et les contradictions et dont Aspect n'a cessé de demander une révision profonde depuis 2006, toujours refusée par les élus. Pourquoi ? L'engagement actuel affiché des mêmes élus dans la démarche Avap ne réglera que très partiellement le problème car chacun peut mesurer, au Conquet, les incohérences du texte et l'irresponsabilité des élus. Beaucoup de Conquetois déplorent la dégradation des lieux qui leur sont chers. Il n'y a pas de fatalité en la matière, intérêts privé et public sont conciliables. Il ne suffit plus de s'indigner mais d'agir ensemble ».

#### **SOUVENIRS FRANÇAIS.**

Le 1<sup>er</sup> novembre, à 10 h, cérémonie au monument aux morts, dépôt de gerbes, hymne national, allocution en présence des drapeaux, quête par les enfants des écoles aux portes de l'église, au cimetière et sur la voie publique.

Le 10 novembre, la flamme du souvenir arrivera au cénotaphe de Saint-Mathieu. Le conseil municipal enfants et les enfants des écoles sont invités à y participer. La flamme sera déposée, le 11 novembre, au monument aux morts.